



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

**Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,**

Entrechaux, le **04 JUIN 2026**

Objet : Réunion du Comité Syndical

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Comité du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale qui se tiendra le :

Jeudi 11 juin 2026 à 9h00

salle du conseil municipal

Mairie de Vaison-la-Romaine

6 cours Taulignan

84110 Vaison-la-Romaine

IMPORTANT

Votre présence est indispensable, le Comité ne pouvant valablement délibérer que si le quorum est atteint. Je vous prie donc de bien vouloir confirmer votre participation.

En cas d'empêchement, je vous invite à contacter en priorité un délégué suppléant ou de retourner le pouvoir joint à cette convocation complété et signé. Conformément aux dispositions réglementaires, tout délégué ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 21 mai 2026
3. Récapitulatif des décisions du Président et du Bureau depuis le dernier Comité Syndical
4. Délibérations
 - 4.1. Rectification de la délibération n°2026-09 relative aux cotisations des membres pour l'exercice 2026
 - 4.2. Délégation des attributions du comité syndical et de signature au Président
 - 4.3. Délégation des attributions du comité syndical au Bureau
 - 4.4. Adoption du règlement intérieur

- 4.5. Election des membres de la commission d'appel d'offre à caractère permanent (CAO)
- 4.6. Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents
- 4.7. Recours au contrat d'apprentissage
- 4.8. Programme de gestion de la végétation rivulaire et des bancs sédimentaires

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,

Le Président,
Jean-François PERILHOU

